

# Education numérique - CAS de formateur ou formatrice

Mar 18/04/2023 08:50

Chères animatrices et chers animateurs d'informatique,  
Chères personnes ressources MITIC du secondaire,

Le Plan d'études romand en Education Numérique (PER EdNum) représente une innovation majeure des contenus d'enseignement. Il vise une éducation au et par le numérique articulée autour de trois axes : Education aux médias, Usages et Science informatique. L'enseignement au et par le numérique influencera toutes les disciplines et tous les enseignants et enseignantes.

Ces perspectives nécessitent plusieurs conditions cadres dont la formation des enseignants et enseignantes est la pierre angulaire. Il s'agit de former à de nouveaux contenus, mais également à de nouvelles didactiques en visant un changement, sur le long terme, des pratiques professionnelles. Une telle ambition ne saurait se réaliser en réunissant un public dans une aula. La formation prévue, basée les expériences fructueuses d'autres cantons et du DOA, se fera en accompagnement. Réunis en petits groupes, les enseignants et enseignantes seront suivis par un formateur ou une formatrice afin de planifier, préparer et donner des leçons intégrant l'EdNum tout en recevant les éléments nécessaires à la compréhension du nouveau PER. Cette formation innovante se fera par des formateurs et formatrices ayant eux-mêmes été formés aux trois axes du PER EdNum, mais aussi à l'accompagnement professionnel. Un pareil bagage représente de hautes exigences. C'est pourquoi les formateurs et formatrices en EdNum sont amenés à effectuer un CAS, formation certifiante. Celle-ci se déroule sur trois semestres, représentant un total de 450 heures, réparties entre cours et travaux.

Afin de ne pas engendrer de nombreux remplacements, les cours du CAS se passent majoritairement les vendredi soir et samedi en journée. Durant leur formation, les participants et participantes bénéficient d'une heure de décharge. Suite à leur formation, ces personnes seront engagées comme formateur ou formatrice pour 4 unités de décharges avec convention durant 5 ans.

Vous trouvez quelques informations sur ce CAS à cette page : <https://hepfr.ch/formation-continue/notre-offre-de-formation-detudes-avancees/#cas-education-numerique>

Si cette offre vous semble intéressante et que vous ne trouvez sur le site pas toutes les réponses à vos questions, nous restons volontiers à disposition pour répondre à celles-ci par téléphone au 0263057270 ou alors par mail à l'adresse suivante: [cas-ednum@edufr.ch](mailto:cas-ednum@edufr.ch)

Les candidatures à ce CAS sont à adresser à [cas-ednum@edufr.ch](mailto:cas-ednum@edufr.ch) jusqu'au 08.05.2023 avec votre CV et une brève lettre de motivation.

En vous remerciant pour votre engagement, nous vous adressons nos meilleures salutations.

**L'inspectorat scolaire**

**Service de l'enseignement obligatoire de langue française SEnOF**

**Amt für französischsprachigen obligatorischen Unterricht**

Inspectorat scolaire / Schulinspektorat

Arrondissement 5

